

Réabonnement individuel

Merci de présenter un **justificatif de tarif réduit** (*attestation d'allocation RSA, carte de demandeur d'emploi datant de moins de 3 mois, certificat d'allocation d'adulte handicapé ou d'allocation supplémentaire d'invalidité*) le cas échéant, lors de votre inscription.

Je soussigné (e), Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Ville

Si changement de coordonnées, précisez : adresse postale, courriel, téléphone

.....

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données lors de mon inscription, et autorise le Centre culturel à utiliser mon adresse mail pour l'envoi de toutes informations utiles.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

En vous inscrivant, vous vous engagez à ...

- Respecter le calme à l'intérieur des locaux et tout particulièrement dans les espaces de travail
- Ne pas utiliser votre téléphone portable dans les locaux
- Respecter l'intégrité des documents que vous consultez et que vous empruntez

- Respecter la propreté des locaux et les différentes interdictions (fumer, boire, manger en dehors des espaces prévus, ne pas venir avec un animal, etc.)
- Respecter les délais et les quotas de documents que vous empruntez.
- Respecter la législation sur la copie et la diffusion des documents que vous consultez et empruntez, en particulier les vidéogrammes.
- Ne pas utiliser les moyens et les locaux du centre culturel à des fins de propagande.
- Respecter la législation et les limitations définies par le centre culturel pour la consultation d'internet et l'usage des postes informatiques.
- Garder les mineurs sous votre contrôle et les accompagner durant tout votre séjour dans les locaux du centre culturel.

Et vous savez que ...

- Les bibliothécaires interviendront pour rétablir le calme s'il n'est pas respecté.
- Les documents que vous empruntez sont sous votre responsabilité et leur état vous est imputable à leur retour.
- Vous aurez à payer une amende (forfaitaire ou à la pièce) pour tout document rendu en retard au-delà de six semaines, détérioré ou perdu.
- Les documents que vos enfants consultent ou empruntent sont sous votre responsabilité.
- La médiathèque se dégage de toute responsabilité pour tout mauvais usage qui serait fait de ses collections ou de ses moyens, et qu'en cas d'utilisation illicite vous encourez seul(e) les poursuites judiciaires et pénales prévues par la loi.
- Les bibliothécaires sont à votre service pour toute question !

Date :

Signature :